5e Année. — N° 3. 5 Février 1899.

LE

PROGRÈS SPIRITE

ORGANE DE PROPAGANDE DE LA DOCTRINE SPIRITE

FONDÉE PAR ALLAN KARDEC

RÉDACTEUR EN CHEF : A. LAURENT DE FAGET | SECRÉTAIRE : GABRIEL DOLBAU

Le Journal paraît du 5 au 10 et du 20 au 25 de chaque mois

Les bureaux du « Progrès Spirite » sont ouverts tous les jours, de 10 heures à midi et de 2 à 6 heures, dimanches et fêtes exceptés. Notre Rédacteur en chef y reçoit, les lundi, mercredi et vendredi, de 3 à 6 heures.

Pour éviter tout retard dans la correspondance, les lettres non personnelles doivent être adressées : à l'Administration du *Progrès Spirite,* 1, rue Oberkampf, à Paris.

AVIS

Nous remercions ceux de nos abonnés qui ont bien voulu nous adresser le montant de leur réabonnement pour 1899.

Nous serions reconnaissants à ceux qui ne l'ont point encore fait de nous envoyer leur mandat postal avant le 15 courant, date à laquelle nous chargerons la poste d'opérer nos recouvrements.

Caisse de secours du « Progrès Spirite ».

Nous avons reçu de :

Mme Vve Gendron, d'Orléans........... 5 francs
M. Beaujoint, d'Orléans..................... 5 —

Tous nos remerciements.

LA PROPAGATION DU SPIRITISME

Nous l'avons dit souvent et nous le répétons encore : en dépit de tous les obstacles qui lui ont été suscités par l'ignorance ou la mauvaise foi, le spiritisme se propage de plus en plus, préoccupant toutes les classes de la société, se jouant du dédain d'apparat de la science officielle, recrutant sans cesse, parmi ses adhérents, des savants de haute valeur, des écrivains, des artistes, forçant l'élite intellectuelle à se prononcer dans un sens favorable à sa doctrine — et cela, sans préjudice des nombreuses adhésions qui lui viennent de la classe éprouvée, de ceux en particulier que des deuils récents ont frappés au cœur.

Le ton de la presse à son égard s'est singulièrement modifié : où sont les pourfendeurs de jadis, qui rêvaient de le détruire en quelques lignes enfiellées? Où sont les sectaires qui le prétendaient immoral parce qu'il n'était pas un culte reconnu et salarié par l'Etat? Où sont les néantistes qui souriaient de ses affirmations d'immortalité?

Certes ! il n'a pas encore gagné tout le monde à sa cause ; mais il force le respect de ceux qui hésitent à reconnaître pour vrais ses phénomènes. Sa doctrine merveilleuse, qui donne la clef de toutes les imperfections et de toutes les inégalités humaines, sur notre terre tourmentée, sa doctrine basée sur la justice des lois éternelles et la solidarité des âmes qui gravitent, d'existence en existence et de monde en monde, vers l'idéal sublime qui nous attend tous; sa philosophie si logique et si consolante attire à elle tous les esprits et tous les cœurs sincères.

En voulez-vous de nouvelles preuves?

Voyez ce qu'on imprime dans ce *Journal de Charleroi*, qui a pris pour devises :

Vers la Vérité par la Science,
Vers la Liberté par le Droit,
A l'Egalité par la Justice,
A l'Harmonie sociale par la Fraternité :

« On parle beaucoup de spiritisme, et on peut même dire qu'on s'en occupe aujourd'hui plus que jamais. A Charleroi et dans toute la région, l'étude des sciences ésotériques prend une extension véritablement étonnante. — Nous l'avons déjà dit, les spirites sont ici par milliers ; ils se réunissent fréquemment et ont même un journal : *La*

Vie d'outre-tombe, qui enregistre tous les phénomènes observés. Un tel mouvement m'a paru valoir la peine d'être suivi et d'être l'objet d'une enquête, dans le but d'en rendre compte à nos lecteurs. »

Et le rédacteur du *Journal de Charleroi* s'informe, fait de plus en plus la connaissance des spirites, discute avec eux leurs phénomènes, et paraît vouloir mener son enquête jusqu'au bout, c'est-à-dire (nous n'en doutons pas) jusqu'à sa complète conviction de la réalité des manifestations d'outre-tombe.

Entre temps, nous l'engageons vivement à étudier aussi la doctrine spirite dans le magnifique enchaînement des existences qui conduit, par étapes successives, l'homme à la perfection. Qu'il étudie la vie morale des Esprits, dans l'espace et sur terre, la loi de la responsabilité humaine, des conséquences bonnes ou mauvaises de nos actes à travers toutes nos existences. Et, après s'être pénétré, comme il le dit, de « la science expérimentale des célèbres William Crookes, Russel Wallace, de Rochas, Baraduc, etc. », il aura à glaner de beaux épis dans le champ de la régénération humaine, à la suite de Camille Flammarion et d'Allan Kardec, dont lui parle, avec raison, son interlocuteur spirite.

Nos meilleures félicitations à nos frères de la région de Charleroi, dont les groupements homogènes et le dévouement éclairé à notre cause produisent d'aussi excellents résultats.

*
* *

En France, la presse quotidienne continue à se montrer favorable à nos idées. Nous avons reproduit ou cité les articles importants écrits par M. Adolphe Brisson, dans le *Temps*, et par M. Jules Claretie dans le *Journal* au sujet des récentes manifestations de l'invisible obtenues chez Camille Flammarion, avec le concours du célèbre médium italien Eusapia Paladino.

Voici que nous recevons d'Avignon, l'ancienne cité papale, plusieurs journaux rendant compte de la conférence sur le Spiritisme donnée par notre frère Léon Denis, de passage dans cette ville.

Détachons quelques phrases de ces comptes rendus :

De l'*Echo du Jour :*

« Conférence des plus intéressantes, des plus instructives que celle donnée, dimanche dernier, par M. Léon Denis, membre de la Ligue de l'enseignement.

« On peut partager ou non les idées de M. Léon Denis; on n'en emporte pas moins, après avoir entendu le conférencier, cette conviction profonde qu'en tout état de cause, le spiritisme est et reste une doctrine essentiellement consolante.

« Tous ceux qui ont perdu des êtres chers ne nous contrediront pas. »

Le *Petit Vauclusien* constate que le produit de la conférence sur le Spiritisme a été déposé entre les mains de la municipalité pour être versé au bureau de bienfaisance.

Le *Mistral* consacre un très long article à cette conférence :

« Le spiritisme ou spiritualisme, dit-il, comme toutes les choses occultes, est une force. En butte aux railleries des incrédules et des sceptiques, ses adeptes défendent leur cause avec ferveur et puisent dans leur conviction la force de continuer la lutte jusqu'au bout. Ils vont, répandant partout des semences spirites qui semblent leur promettre, chaque jour, une moisson plus féconde. »

Nous avons remarqué le résumé suivant du spiritisme fait par le même journal :

« L'homme est un esprit, vivant dans la chair, que la mort tire de son enveloppe. Le monde visible et le monde invisible ne font qu'un. La vie invisible se manifeste à nous superbement. Telle, grâce au microscope, se révèle la vie des infiniment petits. Il n'y a plus de surnaturel. Tout est dans la nature. Le corps fluidique, raffiné et animé de tous les souffles de la pensée supérieure, doit survivre à l'autre. Le monde terrestre, de passage, et le monde éternel invisible se complètent, se lient... A la place de l'idée froide et vide du matérialisme, de l'idée de grâce du christianisme, nous avons l'espoir d'un renouveau éternel où tout est vivant, plein, animé, où toutes les âmes, s'affinant et se renouvelant sans cesse dans une succession de vies, s'élèvent graduellement dans l'espace, à la conquête de leur idéal supérieur. »

Comment ne pas remercier M. Léon Denis de ces résultats acquis!

A Grenoble, où l'éminent conférencier a traité *des origines du spiritisme* en une première conférence, et, en une seconde, *du spiritisme et de l'idée de Dieu*, son succès n'a pas été moins considérable, de même qu'à Lyon et à Marseille et dans toutes les villes qu'il a traversées. Partout la bonne parole fructifie et le spiritisme sort triomphant de toutes les controverses.

Nous recevons de Marseille le *Petit Provençal*, qui, à son tour, formule ainsi son appréciation sur ces admirables conférences:

« Comme nous l'avons annoncé, M. Léon Denis a donné sa conférence aux salons Pain, sous les auspices de la Société des Hautes Etudes psychiques, présidée par notre

confrère M. Ch. Baron, du *Sémaphore*, devant un auditoire des plus choisis. Les auditeurs, qui comptaient parmi eux les personnalités marquantes du monde militaire, de la magistrature et de l'enseignement, ont écouté l'orateur avec un vif intérêt et l'ont applaudi à plusieurs reprises. M. Léon Denis, qui traitait du « Spiritisme devant la science », en a rappelé les origines, passé en revue les principaux phénomènes sur lesquels il s'appuie et cité les témoignages scientifiques qui jettent une vive lumière sur les problèmes si troublants de l'au delà. »

Et tous s'accordent à dire, comme l'*Echo du Jour*, que le savant conférencier « dévevéloppe les sujets qu'il traite avec une hardiesse de vues, une élévation de pensée jointe à une éloquence communicative que *l'on ne puise que dans la seule conviction sincère et raisonnée, qui produit les apôtres* ».

*
* *

Avions-nous tort de dire en commençant que, grâce à ses écrivains et à ses orateurs, grâce aussi à la force qui se dégage de sa puissante philosophie comme de l'ensemble majestueux de ses phénomènes, aujourd'hui indéniables, le spiritisme éclairant les âmes d'un jour nouveau et plus pur, se propage peu à peu dans toutes les classes de la société?

Ayons donc le plus ferme espoir en l'avenir. Préparons, sans nous lasser, les grandes assises de 1900, le congrès qui doit réunir à Paris les délégués spirites de toutes les nations. Jamais l'heure ne fut plus propice à l'extension de notre doctrine dans le monde. Le matérialisme n'a plus d'armes pour nous combattre ; le spiritualisme du passé, celui qui prône le mystère et fait presque tout tenir dans des marques extérieures de dévotion, ne parvient plus à rattacher les âmes aux grandes idées d'immortalité et de justice éternelle. Il appartient au spiritisme de concilier ces deux extrêmes et de panser toutes les plaies de l'âme humaine par une doctrine de raison, de science et d'amour. Il ne faillira pas à sa tâche d'éclaireur et de consolateur de l'humanité ; il ouvrira à *tous* les champs sublimes de l'idéal, en soulevant de plus en plus les voiles qui dérobent encore l'infini aux faibles regards humains.

A. Laurent de Faget.

LE DENIER DE LA VEUVE

Jésus étant assis vis-à-vis du tronc, considérait de quelle manière le peuple y jetait de l'argent et que plusieurs gens riches y en mettaient beaucoup. — Il vint aussi une pauvre veuve qui y mit seulement deux petites pièces de la valeur d'un quart de sou. — Alors, Jésus ayant appelé ses disciples, leur dit : « Je vous dis, en vérité, cette pauvre veuve a plus donné que tous ceux qui ont mis dans le tronc ; car tous les autres ont donné de leur abondance, mais celle-ci a donné de son indigence, même tout ce qu'elle avait et tout ce qui lui restait pour vivre. (Saint Marc, ch. XII, *v.* de 41 à 44. — Saint Luc, ch. XXI, *v.* de 1 à 4)

Beaucoup de gens regrettent de ne pouvoir faire autant de bien qu'ils le voudraient, faute de ressources suffisantes, et s'ils désirent la fortune, c'est, disent-ils, pour en faire un bon usage. L'intention est louable, sans doute, et peut être très sincère chez quelques-uns ; mais est-il bien certain qu'elle soit chez tous complètement désintéressée? N'y en a-t-il pas qui, tout en souhaitant faire du bien aux autres, seraient bien aises de commencer par s'en faire à eux-mêmes, de se donner quelques jouissances de plus, de se procurer un peu du superflu qui leur manque, sauf à donner le reste aux pauvres? Cette arrière-pensée, qu'ils se dissimulent peut-être, mais qu'ils trouveraient au fond de leur cœur s'ils voulaient y fouiller, annule le mérite de l'intention, car la vraie charité pense aux autres avant de penser à soi. Le sublime de la charité, dans ce cas, serait de chercher dans son propre travail, par l'emploi de ses forces, de son intelligence, de ses talents, les ressources qui manquent pour réaliser ses intentions généreuses ; là serait le sacrifice le plus agréable au Seigneur. Malheureusement, la plupart rêvent des moyens plus faciles de s'enrichir tout d'un coup et sans peine, en courant après des chimères, comme les découvertes de trésors, une chance aléatoire favorable, le recouvrement d'héritages inespérés, etc. Que dire de ceux qui espèrent trouver, pour les seconder dans les recherches de cette nature, des auxiliaires parmi les Esprits? Assurément, ils ne connaissent ni ne comprennent le but sacré du spiritisme, et encore moins la mission des Esprits, à qui Dieu permet de se communiquer aux hommes. Aussi en sont-ils punis par les déceptions (*Livre des Médiums*, nos 294, 295.)

Ceux dont l'intention est pure de toute idée personnelle doivent se consoler de leur impuissance à faire autant de bien qu'ils le voudraient par la pensée que l'obole du pauvre, qui donne en se privant, pèse plus dans la balance de Dieu que l'or du riche qui donne sans se priver de rien. La satisfaction serait grande sans doute de pouvoir largement secourir l'indigence ; mais si elle est refusée, il faut se soumettre et se borner

à faire ce qu'on peut. D'ailleurs, n'est-ce qu'avec l'or qu'on peut tarir les larmes, et faut-il rester inactif parce qu'on n'en possède pas? Celui qui veut sincèrement se rendre utile à ses frères en trouve mille occasions; qu'il les cherche, et il les trouvera; si ce n'est d'une manière, c'est d'une autre, car il n'est personne, ayant la libre jouissance de ses facultés, qui ne puisse rendre un service quelconque, donner une consolation, adoucir une souffrance physique ou morale, faire une démarche utile; à défaut d'argent, chacun n'a-t-il pas sa peine, son temps, son repos dont il peut donner une partie? Là aussi est l'obole du pauvre, le denier de la veuve.

ALLAN KARDEC.

(*L'Evangile selon le spiritisme*, pages 186 à 188.)

L'ARTISTE FANTOME

C'est au fond de ce lointain quartier d'Auteuil dont les rues bordées d'arbres ont des tranquillités de nécropole; où du haut d'un campanile de pierre l'horloge évapore sa lente sonnerie parmi les nuées d'un ciel tragique.

Non loin, une petite maison semblant faite pour abriter la paisibilité et le silence: c'est le retrait d'un de nos confrères, — une des plumes accréditées du sport — mais que nous retrouvons, en ses loisirs, le rêveur passionné d'un lien définitif entre le terrestre et l'au delà.

Ors ternis entourant des physionomies défuntes; panoplies surchargées du vieux fer de jadis; bouquins de tous les temps dont les piles s'écroulent parmi les instruments d'une chimie peu orthodoxe, encore moins universitaire! Tel est le cadre préféré de ce magicien de bonne compagnie, et dont s'accommodent fort bien, disons-le, quelques rares intimes à la poursuite d'un même idéal.

Donc, un de ces derniers soirs, dans la demi-clarté des abat-jour baissés, on causait du mystère dans le retrait susdit. Une chronique de Jules Claretie — l'ami du maître de céans — venait de l'introduire dans la place, dissimulé dans le pli du *Journal*. Et chacun s'apprêtait à commenter, au sujet d'une récente séance d'Eusapia, ce mot de Victorien Sardou rapporté par l'éminent directeur de la Comédie-Française: « Ne voyez là que la préface du spiritisme!... »

Deux camps allaient se former: l'un pour la « préface » et conséquemment ce qu'elle pouvait bien précéder; l'autre pour cette fine réplique de Claretie: « Va pour la préface! Une préface parfois est le meilleur du livre. » Mais à peine la discussion a-t-elle ouvert le feu qu'on se tait, on se regarde, on s'étonne...

C'est Mlle X..., une artiste lyrique — la seule femme admise jusqu'à présent à ces causeries quasi nocturnes — qui soudain a quitté son siège. Traversant la pièce sans reconnaître personne, elle indique maintenant d'un geste nerveux, impératif, une feuille de papier blanc étalée sur une table.

Curieusement, on se groupe, on entoure la table. Chacun sur la feuille immaculée cherche à déchiffrer l'énigme posée par le geste persistant de l'aimable artiste. Mais rien, que du blanc, en dépit des efforts visuels ou cérébraux pour apercevoir quelque chose...

Quelques minutes s'écoulent.

— Je vois des lignes bleues qui s'entremêlent... C'est comme le dessin d'une tête avec le commencement d'un bras! dit un assistant.

— Je vois aussi, mais seulement le bras, et les lignes en sont jaunes! assure un autre.

Stupéfaction de ceux qui ne voient rien, y compris notre confrère qui, au même instant, sent la main de Mlle X... lui étreindre assez fortement l'épaule. A ce contact, les lignes fantomatiques dont on vient de parler deviennent visibles pour lui et forment un dessin plus complet.

Saisissant un crayon noir, il s'empresse de suivre, en le retraçant, le fantastique reflet qui va s'atténuant à mesure que Mlle X... desserre son étreinte.

Un cri étouffé. Chacun se précipite: la collaboratrice inconsciente de ce singulier travail allait s'abattre sur le parquet.

Le phénomène a cessé. Le mystérieux canevas a disparu, mais il reste sur le papier le tracé au crayon noir.

Dans son allégorie, raconte-t-il un passé inconnu ou bien serait-il prophétique? Peut-être aborderons-nous cette question plus tard, mais pour l'instant bornons-nous à reconnaître que ce dessin dénote, chez celui qui l'a inspiré, une connaissance peu commune de la ligne jointe à une habileté de main qu'envierait plus d'un professionnel du crayon.

C'est tout, et c'est assez, vu qu'on ne saurait conclure.

Notre confrère proteste contre une participation médianimique possible, de sa part, à cette manifestation assez étrange.

D'autre part, c'est un fait avéré que Mlle X..., absorbée par les obligations inhé-

rentes à son art professionnel, n'a jamais été entraînée à l'expérimentation psychique, et doit ignorer à peu près en quoi consiste le développement d'un médium.

Et comme il nous déplairait de contredire l'assertion de notre confrère, — qui n'est autre que M. Paul Christian, fils de l'auteur réputé de l'*Histoire de la Magie* et de l'*Homme rouge*, écrivain lui-même et compétent en matière d'expérimentation occulte — nous attendrons le résultat de la prochaine épreuve qu'il doit tenter — dans des conditions toutes spéciales — pour répartir ce phénomène dans l'ordre qui convient.

XXX.

Nous remercions le correspondant anonyme qui a bien voulu nous donner connaissance du curieux phénomène observé chez notre confrère, M. Paul Christian. Nous savons que le fils de l'auteur de l'*Histoire de la Magie* est fort compétent dans les questions occultes, mais, en attendant la seconde expérience qu'il désire tenter avant de « répartir ce phénomène dans l'ordre qui lui convient », nous croyons pouvoir faire connaître notre sentiment.

Pour nous, le fait observé se rattache à l'ordre des *dessins* et *écrits* obtenus *directement* des Esprits, avec le concours d'un médium — conscient ou inconscient. Ici, le médium inconscient nous paraît avoir été Mlle X..., l'artiste lyrique, qui, la première, a vu le phénomène se produire, et qui, d'ailleurs, a joué un rôle prépondérant dans son obtention.

Ce cas nous rappelle celui que nous citions dans notre numéro du 5 janvier dernier, et qui a trait à M. Victorien Sardou.

Notre illustre confrère vit un jour les touches de son piano se soulever d'elles-mêmes et entendit un air joué par des mains invisibles. Ce fut là son début dans le Spiritisme. Il était alors médium inconscient, et les Esprits se servirent de sa propre *force psychique* pour le convaincre de leur existence et de la réalité de leurs manifestations.

LA RÉDACTION.

L'ÉGLISE ET LES RÉINCARNATIONS

Un de nos abonnés nous demande de publier la lettre suivante, qu'il a inutilement envoyée à l'*Echo du Merveilleux*, en réponse à un article contre la réincarnation paru dans cette revue.

Nous donnons avec plaisir satisfaction à notre abonné, attendu qu'il défend une cause qui nous est chère, mais nous lui ferons remarquer que si l'*Echo* n'a pas imprimé sa lettre, c'est peut-être qu'il a jugé inutile cette controverse. En effet, précédant l'article contraire à la réincarnation, auquel notre correspondant va répondre, deux autres articles, favorables à la réincarnation, avaient paru dans le numéro de l'*Echo du Merveilleux* du 1er décembre 1898. M. Gaston Méry, qui n'est pas lui-même réincarnationniste, a dû trouver cela suffisant.

Ceci dit, publions la lettre dont la copie nous est adressée :

« Monsieur le Docteur en théologie,

« Dans l'*Echo du Merveilleux* du 1er décembre, vous dites éprouver un mortel chagrin à la lecture de la théorie des réincarnations.

« Vraiment! est-ce possible? Cette théorie répugne-t-elle à la raison? Permettez-nous de penser le contraire, quoique vous affirmiez que nos docteurs nous ont mis dans l'erreur.

« Mais sur quoi appuyez-vous cette affirmation? Serait-ce sur l'exercice de la raison ou sur une soumission aveugle aux paroles de l'Ecriture?

« La tradition de l'Eglise, dites-vous, est unanime sur ce point, et saint Paul s'exprime ainsi : « Il a été décrété que les hommes « meurent une fois, et qu'ensuite ils sont « jugés. » Mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que de tout temps le dogme des réincarnations a été soutenu et combattu, qu'il a eu ses partisans comme ses antagonistes. Et n'eût-il eu que des contradicteurs que vous ne pourriez tirer de là rien de concluant, parce que l'on combat toujours ce qui choque les convictions et que conviction ne fait pas réalité. Jadis tout le monde était convaincu de l'immobilité de la terre, et pourtant, jamais la terre n'a été immobile.

« Il est vrai que vos témoignages émanent des saintes autorités. Mais qui est-ce qui les a décrétées saintes? Des hommes sujets à toutes les faillibilités.

« Un saint est une personne qui s'est distinguée par sa vertu et sa croyance, et qui, durant sa vie ou à sa mort, a donné lieu à des phénomènes psychiques, considérés comme miraculeux, Mais ces phénomènes se produisent aussi bien en dehors de toute religion et de toute croyance, ils ne sont donc pas dus à la sainteté, mais à un principe vital qui, tout inconnu qu'il est encore, ne laisse pas de donner la certitude de son existence. Ils ne peuvent être exclusivement en faveur d'une thèse.

« Que, durant sa vie, saint Paul ait com-

battu le dogme des réincarnations, je n'en doute point; c'est qu'il le croyait faux. Qu'il soit apparu pour le combattre encore de plus ferme, c'est possible ; c'est qu'il n'a pas changé d'opinion. Et puis.....? Pensez-vous qu'il suffit de mourir pour n'avoir plus rien à apprendre, pour être infaillible contre l'erreur, être l'égal de Dieu en connaissance et avoir pénétré ses plus secrets desseins? Vraiment! la science serait à bon compte. Mais cela ne saurait être ainsi. Nous estimons qu'elle doit être le prix du travail, et non de la faveur; nous sommes persuadés qu'il y aura toujours, à quelque époque de l'éternité, une infinie distance entre la science de Dieu et celle de l'Esprit créé; nous croyons que le désir de connaître, qui ne tarit jamais, en nous faisant progresser dans les profondeurs sans fin de la science divine, nous découvrira toujours de nouvelles beautés, qui seront l'éternelle récompense de l'Esprit à la recherche de son élévation dans le chemin de la vertu.

« Si le bonheur de vos élus ne réside pas en la joie de toujours apprendre, en quoi le faites-vous résider? Et s'ils ne savent pas tout, s'ils ne sont pas aussi savants que Dieu lui-même, avouez donc franchement qu'ils ignorent un nombre infini de vérités, qu'ils peuvent se tromper et que, même dans les communications qu'ils nous transmettent, il ne faut recevoir que ce qui est conforme à la saine raison.

« Elle nous dit, cette raison, que tout châtiment doit être proportionné à la faute, toute récompense au mérite. Or, le sauvage, le solitaire qui, sans connaissance de ses devoirs, grâce à l'endroit où le Ciel l'a fait naître, se laisse aller au courant de sa vie oisive, sans bonnes ni mauvaises œuvres, doit, selon vos principes, obtenir la plus grande des récompenses ou la plus terrible des punitions.

« Ainsi, qui n'a pas eu l'occasion de mal faire jouira à jamais de la suprême félicité; et qui n'a pas eu le pouvoir d'éviter le mal ou de faire le bien sera éternellement châtié de la faute du destin. Cela est-il conforme à la bonté et à la justice divines? Cela ne vous répugne-t-il pas quelque peu, mon cher théologien?

« De cet enfant qui meurt à sa naissance, qu'en faites-vous?

« Quoi que vous me répondiez, je vous répliquerai : C'est une injustice.

« Non, non, mille fois non, tout ne se résume pas en cette courte existence. S'il y a un Dieu, il faut qu'il soit juste et bon.

« La doctrine des réincarnations, qui donne de la Divinité les idées les plus hautes, ne saurait être raisonnablement combattue du catholicisme, ni d'aucune autre religion.

« J. V. »

Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur donnant, à la suite de l'intéressant article de M. J. V., la lettre et l'article favorables à la réincarnation, qui ont paru dans le numéro de l'*Echo du Merveilleux* du 1er décembre 1898, en réponse à la question suivante :

La théorie des réincarnations, même s'appliquant seulement aux non chrétiens, peut-elle être admise par le catholique?

« Mainvillers, 17 novembre 1898.

« Monsieur,

« Permettez-moi de vous citer, au sujet des réincarnations, un passage d'un livre d'André Pezzani, avocat à la Cour d'appel de Lyon, — 1872. Le titre : *La Pluralité des existences de l'âme.*

« Page 199 : C'est ensuite saint Grégoire de Nysse qui nous dit qu'il y a *nécessité de nature*, pour l'âme immortelle, d'être guérie et purifiée, et que, si elle ne l'a pas été par sa vie terrestre, la guérison s'opère dans les vies futures et subséquentes; voilà bien la pluralité des existences enseignée clairement et en termes formels.

« Nous retrouvons même de nos jours la préexistence, et, partant, la réincarnation approuvées dans le mandement d'un évêque de France, M. de Montol, évêque de Chartres, au sujet des négateurs du péché originel, auxquels il oppose la croyance permise aux vies antérieures de l'âme. Ce mandement est de l'année 1843.

« Veuillez agréer, etc.

« Aimée Ravelet. »

Je ne conçois pas qu'on puisse poser une pareille question, si l'on connaît tant soit peu les *Écritures saintes*. Nous y voyons, en effet, que Jésus-Christ lui-même était réincarnationniste; donc un catholique peut être réincarnationniste sans être hérétique. J'affirme le fait et je le démontre.

Nous n'avons pour cela qu'à ouvrir le Nouveau Testament un peu plus largement que ne l'a fait A. Froment.

Voir saint Marc (VI, 14, 15, 16), saint Mathieu (XIV, 1, 2), saint Luc (IX, 7, 8, 9). Les récits de ces évangélistes prouvent que les juifs admettaient la réincarnation pour Elie et les prophètes au moins. — Dans plusieurs passages de saint Mathieu (XI, 7, 9, 13, 14; XVI, 13, 14; XVII, 12, 13), nous voyons Jésus affirmer que Jean-Baptiste est Elie réincarné; mais de tous les passages de l'*Evan-*

gile concernant le sujet, le plus remarquable est celui de SAINT JEAN (IX, 1, 2, 3), dans lequel on peut voir que les Juifs admettaient aussi que la réincarnation pouvait se produire pour *tous* les hommes : « Comme Jésus passait, il vit un aveugle de naissance. Les disciples lui demandèrent : « Maître, qui a « péché? Est-ce cet homme, ou son père, ou « sa mère, pour qu'il soit ainsi aveugle? »

« Jésus répondit : « Ce n'est point *qu'il « ait péché*, ni son père, ni sa mère, mais c'est « afin que les œuvres de Dieu soient mani- « festées en lui. »

Puisqu'il s'agit ici d'un *aveugle de naissance* et que les Juifs demandent à Jésus s'il est aveugle parce qu'il a péché, cela signifie évidemment qu'ils voulaient parler de péchés que cette individualité avait pu commettre dans une précédente existence ; aussi leur observation est-elle toute naturelle et ne donne lieu à aucune explication interprétative; et de même Jésus répond simplement sans s'étonner aucunement du sous-entendu concernant la *loi des renaissances;* il l'admet comme un fait incontestable, ne pouvant donner lieu à aucune discussion possible. Aussi se contente-t-il de répondre : « Ce n'est pas parce qu'*il a péché*, mais afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui... »

C'est-à-dire afin que je puisse le guérir et prouver ma mission.

Nous devons ajouter que cette réponse nous paraît avoir été altérée par la main du copiste, qui, ne croyant pas à la réincarnation, a pu en effacer les traces plus manifestes qui pouvaient se trouver dans la véritable réponse du doux Nazaréen.

D'après ce qui précède, il nous semble donc admissible qu'un chrétien catholique, apostolique et romain puisse admettre sans hérésie LA LOI DE LA RÉINCARNATION. C. Q. F. D.

E. B.

UN RÊVE PROPHÉTIQUE

Un de nos amis de Paris, M. P. A. J., veut bien nous adresser la narration suivante d'un fait spirite qui lui est personnel. Il nous promet d'autres récits de faits du même ordre, dans lesquels il a joué un rôle ou dont il a été simplement le témoin.

Bien que, pour des raisons personnelles, ses articles ne soient signés que de ses initiales, notre correspondant en revendique toute la responsabilité; il sera heureux de répondre directement ou par la voie du journal aux questions qui pourraient lui être posées relativement aux faits relatés dans ses écrits.

Voici maintenant l'article que nous envoie M. P. A. J. :

Dans la nuit du jeudi au vendredi ou dans celle du vendredi au samedi qui précéda le 16 octobre 1894, pendant que je dormais, j'entendis distinctement prononcer à mes oreilles cette phrase : « *Je serai enterré le mardi 16 octobre* A DEUX HEURES *de l'après-midi.* » A mon réveil, j'en avais conservé le souvenir très net.

Je crus d'abord qu'il s'agissait de moi-même et que cet avertissement m'était donné afin que je pusse me préparer à passer convenablement dans l'au delà. Je n'en étais pas autrement effrayé; cependant je n'avais raconté ce rêve à qui que ce soit, et encore moins à ma femme et à ma fille, qui, j'en suis certain, n'auraient pas été aussi tranquilles que moi au sujet de ce départ précipité.

Le samedi soir, en revenant du bureau, j'étais indisposé. Je me dis que c'était le commencement de la fin. Mais, le dimanche matin, je me réveillai bien dispos, et au moment où je prenais mon chocolat en compagnie de ma femme et de ma fille, j'appris qu'une dame habitant une maison voisine, dont les fenêtres faisaient face aux miennes, était décédée. Je ne connaissais cette dame que de vue et l'on m'avait dit qu'elle était très malade. J'eus alors cette idée que ce message la concernait et, en effet, s'il s'était appliqué à moi, la phrase, au lieu d'être celle-ci : « JE *serai enterré*, etc. », aurait été celle-là : « TU *seras enterré*, etc. »

Dans ces conditions, je me hasardai à faire part de ce rêve étrange à ma femme et à ma fille, qui partagèrent mon avis relativement à son interprétation.

Il n'y avait plus qu'à vérifier la date et l'heure de l'enterrement.

Le lundi, je passai chez mon coiffeur, qui habitait une maison attenante à celle de la personne décédée.

— N'y a-t-il pas une dame qui est morte hier au n°....? dis-je au garçon (le patron était absent).

— Si, me répondit-il.

— Quand l'enterrement aura-t-il lieu?

— Demain.

— A quelle heure?

— A 3 heures.

— A 3 heures? fis-je d'un ton incrédule.

— Je crois que c'est à 3 heures; du reste, je m'en vais vous montrer la lettre de décès que nous avons reçue.

Je parcourus avidement cette lettre, et en constatant que l'heure indiquée pour l'enterrement était 2 heures, je ne pus m'empêcher de m'écrier :

— A 2 heures! Vous voyez bien, mon ami, que c'est à 2 heures, et non à 3.

J'appris plus tard que cette dame était Mme A..., femme d'un sous-chef de bureau appartenant à la même administration que moi. Je dois ajouter que le personnel de cette administration est tellement nombreux qu'il n'y avait rien d'étonnant à ce que j'ignorasse ce détail particulier.

P. A. J.

ÉCHOS ET NOUVELLES

PRESSENTIMENTS.

Voici un curieux cas de pressentiment, analogue à ceux qui furent signalés lors de l'incendie du Bazar de la Charité, et particulièrement intéressant parce qu'il s'est produit chez un garçonnet de cinq à six ans.

Ce fait nous a été certifié authentique par plusieurs personnes dignes de foi, entre autres notre excellent confrère R. Lestonnat:

La femme qui fut tuée, il y a quelques semaines, lors de l'explosion du restaurant Champeaux, avait l'habitude de promener chaque jour, sur la place de la Bourse, son petit-fils, l'enfant d'un charcutier de la rue Feydeau. La grand'mère et le bébé, invariablement, faisaient à petits pas le tour de l'édifice, de 4 à 5 heures. Or, le jour du sinistre, l'enfant refusa absolument de quitter la boutique paternelle, se cramponnant au comptoir, et jetant des cris, pour ne pas suivre sa grand'mère. Celle-ci, fort étonnée, car l'enfant n'était ni malade, ni même indisposé, finit par le laisser là et sortit seule.

On sait le reste: devant le restaurant Champeaux, la porte de la cave, violemment projetée et arrachée de ses gonds, tomba sur elle et la tua sur le coup.

(*L'Echo du Merveilleux* du 15 décembre 1898.)

TÉLÉPATHIE.

Cas de Buenos-Ayres. — En 1840, une escadre française faisait le blocus de Buenos-Ayres. J'étais aspirant de marine embarqué sur la frégate *Atalante* dont les embarcations étaient employées à veiller la côte de près.

Dans une de ces croisières, j'avais pour patron du canot que je commandais un quartier-maître (caporal) nommé Troquemé, un brave Breton de Douarnenez. Dans ce village, presque toutes les maisons de pêcheurs avaient, à cette époque-là, un escalier extérieur conduisant à l'unique étage de la chaumière.

Une nuit, nous étions mouillés à l'embouchure du Rosario. J'entends pleurer, je me redresse, c'était Troquemé : « Qu'avez-vous? » lui dis-je. Sans hésiter il me répond : « Ah! Monsieur, mon frère vient de mourir! »

J'avais dix-sept ans, et je vous avoue que j'eus peur, je crus le malheureux fou. Cependant, après un instant de silence, je lui dis : « Mon pauvre Troquemé, vous rêvez, réveillez-vous.

— Non, non, Monsieur, je ne rêve pas, mon frère n'est plus. Dans ma famille, nous sommes prévenus de la mort de nos proches. » Et, pour affirmer son dire, il me raconta qu'un soir, au moment de se coucher, sa femme étant déjà au lit, il lui dit : « As-tu entendu? on vient de frapper à la porte. — Je n'ai rien entendu, mais regarde. » Il ouvrit la porte... personne. Il se rapproche du lit, un nouveau coup résonne plus fort que le premier. Sa femme, encore, n'a rien entendu, il court ouvrir... Personne, et certes on n'eût pas eu le temps de descendre l'escalier; alors il pensa que son père, qui était malade, l'appelait en mourant; il s'habille en hâte, court à la maison paternelle et arrive au moment où son père venait d'expirer : « Si j'étais parti au premier appel, je serais arrivé à temps pour recevoir sa bénédiction, je ne m'en console pas.

« Vous n'avez pas l'air de me croire, Monsieur H... Eh bien! prenez sur votre calepin la date et l'heure de maintenant, et quand j'aurai la nouvelle de la mort de mon frère, je viendrai vous le dire et nous vérifierons. — Où est-il, votre frère? — A Chandernagor. » Six ou sept mois après, ce brave Troquemé m'apportait une lettre de sa femme, lui annonçant la mort de son frère, décédé à Chandernagor le...

J'ouvris mon carnet : il était bien mort à la date que j'y avais inscrite.

HEURTAULT.

(*Annales des Sciences psychiques.*)

PENSÉES

L'être réellement religieux, c'est celui qui n'est pas satisfait de telle ou telle sensation bornée, qui cherche partout l'au delà, en face de la vie comme en face de la mort, en face de la nature comme en face de soi-même. MAX MULLER.

Une de nos S. E. C., bien connue de nous, veuve, âgée d'une cinquantaine d'années, demande des journées de couture à domicile. Elle pourrait aussi bien être femme de confiance, concierge d'une personne seule. Au besoin, elle ferait des ménages.

Nous recommandons vivement cette personne intéressante à la bienveillante attention de nos lecteurs et lectrices.

Le Gérant : A. BOYER. PARIS. — IMP. CH. BLOT, 7, RUE BLEUE